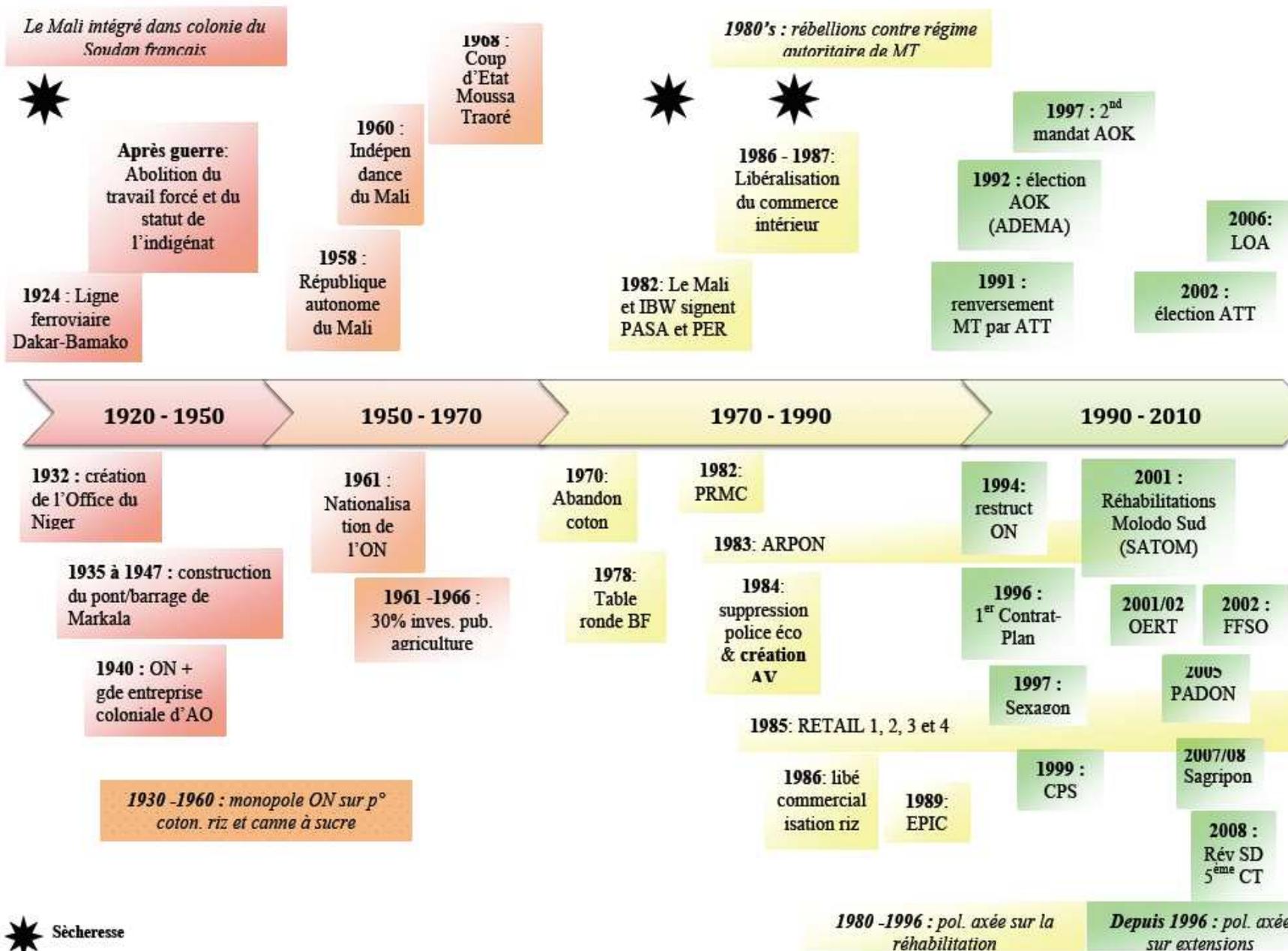


# Frise historique simplifiée de la zone Office du Niger et du Mali

(Source Cavé et Ransinangue, 2010)



### **Période de 1920 à 1950 :**

A cette époque, le Mali est intégré à la colonie du Soudan français. Le travail forcé et le statut de l'indigénat persistent jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale.

L'Office du Niger (ON), le plus large périmètre irrigué d'Afrique de l'Ouest, fut créé en 1932 sous l'impulsion de l'hydraulicien Emile Bélime. Le but initial était de cultiver du coton sur une surface d'un million d'hectare destiné à l'export pour les industries textiles françaises (grâce à la ligne ferroviaire entre Bamako et Dakar). Afin de remettre en eau les anciens défluent du Niger (les *Falas*), le pont-barrage de Markala fut construit de 1934 à 1945. La zone étant très peu peuplée, il y a eu des déplacements forcés de populations de diverses origines favorisant l'émergence de villages pluriethniques. Par ailleurs, des milliers de travailleurs forcés sont morts au cours de la construction et de l'aménagement du périmètre et nombre d'entre eux ont fui.

Dans les années 1940, l'ON devient la principale entreprise coloniale d'Afrique de l'ouest.

Après la seconde guerre mondiale, les principales cultures de la zone sont celle du riz et de la canne à sucre alors que la culture de coton commence à diminuer sensiblement à cause de son mauvais rendement.

### **Période de 1950 à 1970 :**

En 1958, le Mali devient une république autonome par référendum sous protectorat français. En 1960, sont proclamées l'indépendance du Mali et la Fédération Mali/Sénégal. Le premier président de la République du Mali, Modibo Keita, donne une orientation socialiste au pays dans un système unipartiste. L'accent mis sur l'agriculture entraîne la nationalisation de l'ON en 1961. Entre 1961 et 1966, l'ON reçoit 30% des investissements publics agricoles. (11% des dépenses publiques) Mais le Mali se retrouve isolé : le Sénégal rompt la Fédération, la ligne ferroviaire Bamako-Dakar est coupée, l'augmentation du prix du pétrole ne permet plus la motorisation de la zone ni l'export via la route du coton et du riz. L'autosuffisance alimentaire devient la priorité. Alors que les exploitants attendaient beaucoup de l'Indépendance, le gouvernement oriente l'ON en une organisation collectiviste (fermes d'Etat) et industrielle s'opposant à la diversité de cultures, à la sécurité foncière, à l'autonomie dans la production et à la liberté de commercialisation. Les gardes-barrières et la police économique gardent le monopole sur la production à l'ON.

En 1968, Moussa Traoré fait un coup d'état et renverse Modibo Keita pour mettre en place un régime militaire.

### **Période de 1970 à 1990 :**

La culture du coton irrigué est abandonnée en 1970. La priorité se porte sur la culture de riz pour l'autosuffisance nationale. Suite aux sécheresses dans le Sahel, des réfugiés sont venus à l'ON et travaillaient en tant que manœuvre. Le gouvernement militaire de Moussa Traoré a gardé l'orientation nationaliste pendant les premières années mais pas le collectivisme. Les fermes d'Etat sont démantelées au fur et à mesure et les terres sont distribuées entre les exploitants. Le prix du paddy augmente mais la police économique d'Etat est renforcée et l'ON garde sa gestion autoritaire. La corruption, le népotisme et la mauvaise gouvernance s'accroissent.

A la fin des années 1970, le tiers de la zone n'était plus cultivée et le rendement du paddy pouvait atteindre 2,5 t/ha. La question de fermer l'ON se posait pour se réorienter vers d'autres secteurs (petits barrages, irrigation par pompage, coton pluvial dans le sud) mais aux vues des investissements réalisés, une réforme s'imposait comme la seule option.

De plus, suite aux longues séries de sécheresses (1973-1985), le Mali était devenu complètement dépendant du programme d'aide alimentaire international, ce qui accéléra les réformes.

En 1982, le Mali et les Institutions de Brettons Woods (IBW) signent le Programme d'Ajustement Structurel Agricole (PASA) et le Programme Economique Restructurant (PER). La décision de restructurer l'ON a été prise suite à ces accords à travers le Programme de Restructuration du

Marché Céréalière (PRMC) mais l'application n'aura lieu qu'après 1991. Dans ce contexte, différents projets de réhabilitations voient le jour, dont un avec appui de l'aide hollandaise en 1983 (ARPON) et un autre avec l'appui de l'aide française en 1985 (Retail).

En 1984, la police économique est supprimée et les Associations Villageoises (AV) sont créées. La libéralisation de la transformation du paddy et de la commercialisation débute en 1986. Le but étant de privatiser et de transférer les activités économiques menées par l'ON aux AV.

Suite aux pressions des bailleurs de fonds, l'ON obtient le statut d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) en 1989.

### **Période de 1990 à 2010 :**

Suite à de nombreuses rébellions, le régime de Moussa Traoré est renversé par Amadou Toumani Touré (ATT) qui met en place des élections présidentielles, signe du retour démocratique de la République. Alpha Oumar Konaré est élu pour deux mandats (1992-2002).

C'est le temps des grandes réformes nationales de décentralisation. Différentes mutations et réformes aboutissent le 9 mars 1994 avec la loi N°94-004 qui définit l'Office du Niger comme un établissement public à caractère industriel et commercial possédant deux missions spécifiques : la gestion de l'eau et la maintenance des aménagements. L'ON maintient aussi un service pour étudier les extensions de la zone. Le premier Contrat-Plan signé par l'Etat, l'ON et les exploitants est mis en application en 1996. Il définit les rôles et responsabilités de chaque parti. Les exploitants sont désormais à la charge de l'entretien et de la gestion de l'eau au niveau du réseau tertiaire alors que l'ON est à la charge du secondaire et gère le primaire avec le budget de l'Etat. Le SEXAGON<sup>1</sup>, un des syndicats les plus actifs de l'ON est créé en 1997.

Afin d'appuyer les exploitants à travers leur OP, des centres de prestations de services (CPS) sont créés en 1999 pour fournir de l'appui-conseil, de la médiation, de la formation et de la sensibilisation dans le domaine de la gestion, juridique et alphabétisation. Ces CPS seront ensuite regroupés au sein d'une fédération, la Fédération des Faranfasi So en 2002.

Les OERT<sup>2</sup> sont créées en 2001 afin de regrouper les exploitants d'un même arroseur pour qu'ils entretiennent le réseau tertiaire conformément à la loi de 1994. Le projet ASIrri s'inscrit dans l'appui aux irrigants et services aux irrigants des OERT à travers le CPS de Molodo.

En 2006, le gouvernement du Mali a élaboré une Loi d'Orientation Agricole (LOA) avec un processus de concertation confié à la responsabilité de la Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP). Cette loi a pour but de promouvoir « une agriculture durable, moderne et compétitive reposant, prioritairement, sur les exploitations familiales agricoles reconnues et sécurisées, [...] La stratégie de développement agricole s'appuie sur la promotion volontariste de la modernisation de l'agriculture familiale et l'appui à l'émergence d'un secteur agro-industriel structuré compétitif et intégré dans l'économie sous-régionale ».

---

<sup>1</sup> Syndicat des exploitants agricoles de l'Office du Niger

<sup>2</sup> Organisation d'Entretien du Réseau Tertiaire